



Education populaire : la Ville prépare 2023 avec les associations

La Ville de Grenoble tient à rappeler sa mobilisation renouvelée pour le soutien aux acteurs associatifs qui organisent les accueils de loisirs, les séjours de vacances et l'éducation populaire à Grenoble. Elle a annoncé des choix politiques forts au mois d'octobre dernier, dans le cadre du conventionnement qui sera voté au Conseil municipal du 12 décembre. La Ville continue à travailler et à rencontrer l'ensemble des associations afin de préparer les cinq années de partenariat à venir.

Concernant l'accueil de loisirs à l'Arlequin, Les locaux restent les mêmes. L'espace municipal La Cordée accueillera bien les enfants, adolescentes et adolescents dès le début de l'année 2023. Une nouvelle association interviendra pour le centre de loisirs enfance : l'ACL (association des centres de loisirs), déjà présente au centre de loisirs des Baladins. Le centre de loisirs adolescent-es sera organisé directement par le service jeunesse de la Ville. Le personnel reste le même : les équipes de la Cordée poursuivront l'accueil des enfants, adolescentes et adolescents. Des informations sur les modalités d'inscriptions et les tarifs seront communiquées prochainement. Pour les vacances de fin d'année, les centres de loisirs des Baladins sont ouverts.

Concernant l'accueil de loisirs dans le quartier Mutualité, la Ville de Grenoble met à disposition des locaux pour l'association Mutualité qui organise le centre de loisirs. Une partie de ces locaux est aujourd'hui vétuste. C'est pourquoi, en lien avec son partenaire associatif, la Ville proposera d'accueillir les enfants dans de nouveaux espaces éducatifs à partir de septembre 2023. Ces nouveaux locaux seront situés au cœur du quartier Mutualité. Dans l'attente de cette nouvelle installation, les enfants continueront à être pleinement accueillis dans le centre de loisirs habituel, jusqu'au changement de locaux. La Ville n'a pas encore acté l'avenir du bâtiment vétuste occupé par l'association.

Concernant le quartier Mistral-Eaux Claires, la Ville souhaite apporter des précisions quant à l'ambition du projet. Les locaux municipaux Le Plateau mêleront d'une manière inédite les activités sportives et l'offre culturelle dans un partenariat étroit entre le service

public et les associations. Les arts martiaux, l'escalade et les activités circassiennes seront pleinement intégrés au sein d'une bibliothèque ouverte à toutes et tous. Le projet, partagé depuis plusieurs semaines avec les acteurs du quartier et les agent-es de la Ville, continuera à être travaillé avec les acteurs du quartier et les usager-es et futurs usager-es.

Pour rappel, la Ville décide d'une hausse de leurs moyens financiers pour 13 des 19 associations, les autres voient leurs moyens stabilisés, connaissent une baisse de leur périmètre d'action ou ne bénéficient plus d'un conventionnement pour leurs locaux et leur activité d'accueil et d'accompagnement des enfants et adolescents. Une seule convention a été reconduite pour une année supplémentaire, à montant de subvention équivalent, pour travailler sur le projet de partenariat. Le budget global de plus de 7,3M€ (dont 2M€ de mise à disposition de locaux municipaux) est sanctuarisé, dans un contexte de fortes tensions sur les finances de la Ville et des collectivités en général. Un budget supplémentaire de 2M€ est prévu sur ce mandat pour les travaux d'amélioration de l'accueil des enfants et adolescent-es. Les conventions passent d'une durée de 3 ans à une durée de 5 ans pour favoriser les projets associatifs sur le long-terme.

Pour l'ensemble des associations, la Ville poursuit les échanges réguliers et accompagne les transitions qui doivent l'être. Cette étape de conventionnement est l'une des politiques publiques qui inaugure un travail global, à l'échelle de la ville, pour que l'éducation populaire devienne un réel outil commun de justice sociale, de cohésion sociale et d'émancipation.